

La MSA Portes de Bretagne met en œuvre des solutions d'accompagnement social et financier pour vous apporter un véritable soutien en période de crise agricole.

Service recouvrement

contentieux.blf@portesdebretagne.msa.fr

**Service action sanitaire et sociale
(Travailleurs sociaux MSA)**

02 99 01 80 20

Service aux Entreprises

02 99 01 80 80

→ Tapez 2

AGRI'ÉCOUTE

SERVICE D'ÉCOUTE 24H/24 ET 7J/7
DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE ET RURAL

 **09 69 39 29 19***
 **agriecoute.fr**

*prix d'un appel local



vous accompagner

L'offre de service MSA pour vous aider à faire face à la situation de crise

Influenza aviaire



MSA Portes de Bretagne

La Porte de Ker Lann - Rue Charles
Coudé, Bruz, 35027 RENNES Cedex 9

10 avenue du Général Borgnis Desbordes,
BP 30 326, 56026 VANNES Cedex

tel. 02 99 01 80 80
portesdebretagne.msa.fr



L'essentiel & plus encore

portesdebretagne.msa.fr



L'essentiel & plus encore

© COMSA - Service Image / 44-85_ASS186_Depliant_Crippe aviaire_01-25 / Conception MSA 44-85 - Mise à jour MSA Portes de Bretagne 12-2023

Les dispositifs d'accompagnement économique

LA MODULATION

Les effets de la grippe aviaire risquent de compromettre le paiement de vos cotisations à l'échéance. La modulation permet d'ajuster le montant de vos appels fractionnés ou de vos prélèvements mensuels. Vous pouvez en faire la demande tout au long de l'année directement sur votre espace privé MSA. Si vous êtes dans l'impossibilité temporaire de vous acquitter de vos cotisations et contributions sociales, vous pouvez solliciter votre MSA pour demander un étalement du paiement. Un échéancier de paiement vous sera proposé.

QUI EST CONCERNÉ ?

Un échéancier de paiement des cotisations et contributions sociales est possible pour les employeurs et les non-salariés agricoles qui font face à des difficultés financières en raison de la grippe aviaire.

COMMENT EFFECTUER VOTRE DEMANDE ?

L'étalement du paiement des cotisations et contributions pour les entreprises touchées par la grippe aviaire n'est pas automatique, il est nécessaire d'en faire la demande.

Vous devez effectuer directement votre demande en contactant votre MSA par mail ou téléphone.

Les dispositifs d'accompagnement social

LES PRESTATIONS SOCIALES

Le dispositif du revenu de solidarité active (RSA) peut répondre à une baisse brutale de revenu. Il est possible de déposer un dossier par le biais de votre espace privé MSA.

Vous pouvez également solliciter le soutien d'un travailleur social par téléphone ou en prenant rendez-vous à l'accueil pour un rendez-vous prestations afin d'activer l'ensemble des droits sociaux.

LES AIDES FINANCIÈRES SECOURS

La MSA peut accorder, sur les fonds d'Action Sanitaire et Sociale, une aide spécifique de «secours» en cas de perte de revenus.

Ces aides sont destinées à aider les familles et les personnes à sortir d'une situation critique liée à des difficultés financières momentanées.

Un contact avec le travailleur social est nécessaire pour activer ce dispositif.

Les dispositifs d'accompagnement psychologique

AGRI'ÉCOUTE

Agri'écoute est un dispositif d'écoute disponible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 au 09 69 39 29 19. Les appels sont pris en charge par des personnes sensibilisées aux difficultés du monde rural.

UNE AIDE AU RÉPIT POUR SOUFFLER

La MSA propose depuis plusieurs années un dispositif d'aide au répit afin de permettre à certains professionnels agricoles en épuisement professionnel de bénéficier d'une aide pour « faire une pause » ou bénéficier d'un soutien psychologique.



Retrouvez
toutes nos informations
sur notre site Internet
portesdebretagne.msa.fr